

Nantes, 21 juillet 2010

Communiqué de presse
A l'attention de la rédaction politique

Notre-Dame-des-Landes : Europe Ecologie maintient son opposition et le 0 euro pour les routes

Par voix de presse nous apprenions la semaine dernière qu'un montage financier avait été signé par la région autour du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Par l'intermédiaire d'un billet de blog du premier vice-président de la région, nous apprenons que les finances de la région ne seront impactées « qu'à hauteur de 5% de la capacité d'investissement annuelle du conseil régional ». En pleine période de restriction budgétaire, et alors que les besoins d'accompagnement de nos concitoyens et de nos entreprises durement touchés par la crise sont considérables, un tel engagement nous paraît tout simplement extravagant...

Dans cette triste affaire, tant la méthode que les moyens d'informations utilisés ne peuvent qu'aggraver la crise du politique. Aucune information officielle quant au montage précis de cet éventuel accord financier n'a été communiquée aux élus du conseil régional, aucun vote ou débat n'ont eu lieu pour valider un tel engagement au sein de notre assemblée.

Est-ce là les termes d'un débat transparent, comme s'en félicitait dans son billet Christophe Clergeau ?

Par ailleurs, nous en appelons au strict respect des termes de l'accord qui fondent le pacte majoritaire régional conclu avant le second tour.

- En effet celui-ci dispose que « *Nous partageons le souhait que les collectivités locales ne soient pas sollicitées sur le financement de la plateforme. Si elles l'étaient, « Europe Ecologie » maintiendrait son opposition résolue à toute forme de financement, « La gauche en action » répondrait à cette sollicitation éventuelle suivant l'unique modalité d'avance remboursable à l'exclusion de toute subvention d'investissement ou participation au déficit d'exploitation de la plateforme.* » Signé en catimini, dans le seul objectif d'éviter une nouvelle défection d'un des candidats à la concession, l'accord paraphé avec le ministre des transports devance la sollicitation de l'Etat : il est donc totalement contraire à l'esprit de notre accord.

- Concernant le financement d'une desserte routière enfin, les arguments formulés par le 1er vice-président nous laissent pantois. En aucun cas un éventuel engagement de principe sans valeur juridique, pris plusieurs mois avant l'élection de la nouvelle majorité ne peut être considéré comme un engagement ferme du Conseil régional. Non seulement aucun document ne l'atteste, mais aucune délibération n'a été prise engageant le conseil régional à financer celles-ci. Lors des négociations il avait été clairement établi, comme le rappelait Jean-Philippe Magnen que « pas un euro de la Région ne doit aller à la desserte routière de l'aéroport ». Prétendre le contraire relève de l'incohérence. Sur la profession de foi adressée aux électeurs dans le cadre de l'accord du deuxième tour, figurait la phrase suivante : « en conséquence de ses choix prioritaires la Région ne financera pas au cours de ce mandat de nouveaux programmes routiers, concentrant ainsi ses moyens sur le ferroviaire. » Les dessertes routières envisagées pour un aéroport à Notre-Dame-des-Landes constituent bel et bien un nouveau projet routier et sont donc incompatibles avec le pacte signé le 15 mars dernier.

Fidèles aux engagements pris devant les électeurs, dans la transparence, nous refuserons en conséquence par tous les moyens à notre disposition une trahison des termes de l'accord qu'ils ont, par leur vote, validé.

Le groupe Europe Ecologie du conseil régional des Pays de la Loire

Contact Presse :

Julie Laernoës (coordinatrice du groupe Europe Ecologie)

Tel fixe : 0228206129

Tel port : 0613752113